



Réunion du Comité Local d'Evaluation de Projets **Projet « Relèvement Post Catastrophe »**

Mardi 3 octobre 2017, 10h am

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

Compte rendu

Participants :

Monsieur Aviol Fleurant, Ministre MPCE

Yvonne Helle, Directrice principale/PNUD

Martine Therer, Directrice Adjointe/PNUD

Yves Robert Jean, Conseiller spécial du Ministre

Peretz Ebert Peltrop, DATDLR

Yoshiaki Hatta, Ambassadeur, Gouvernement du Japon

Ronald Tranbahuy, Représentant PAM

Paolo De Salvo, Représentant de la BID

Nadège Beauvil, Représentant UN Women

Jorel Georges, Président de l'Association des Maires de la Grand'Anse

Alexandre Betty, Vice-Présidente de l'Association des Maires des Nippes

Esther Fatal, Responsables des relations Publiques, MPCE

Mitchell Bernard, Coordonnateur UTICD, MPCE

Lapointe Archilène, Cadre MPCE

Francois Ifodenet, Cadre MPCE

Stephanie Ziebell, Management support Unit/PNUD

Monique Pierre Antoine, MSU PNUD

Barbara Calixte, Chef de Projet/PNUD

Arnelle Blain, Coordonnatrice PDF/PNUD

Mulineca Calixte, Assistante Technique, PNUD

1. Mot de bienvenue du Ministre de la Planification et de la Coopération Externe

- Le ministre salue les différents participants et fait un historique de l'ouragan Mathieu qui a frappé Haïti au début d'octobre 2016 en mettant l'accent sur les efforts de relèvement faits par les partenaires à date. Le gouvernement remercie les bailleurs pour leurs efforts et signale que cela témoigne de la volonté des partenaires de s'aligner aux priorités du gouvernement.
- Le ministre rappelle le but de la rencontre qui tourne autour du financement et de la mise en œuvre des activités post catastrophe dans le cadre du projet « relèvement post catastrophe » du PNUD. Selon lui, la coordination de l'action est cruciale et relève d'un besoin d'équilibre et de justice. Le projet doit renforcer la gouvernance, appuyer les efforts de relèvement, soutenir le développement à long terme, renforcer la résilience des populations. Le ministre a également fait référence aux axes prioritaires du PDNA qui représentent la boussole du développement des projets. Il remercie les partenaires pour leur support au peuple haïtien et réitère l'appui du Ministère aux initiatives de développement.

2. Introduction – PNUD

- La directrice principale remercie le ministre et les partenaires pour leur disponibilité. Elle souligne combien la coordination des efforts du PNUD et du gouvernement est cruciale pour atteindre des résultats. Cette réunion sert à confirmer la volonté du gouvernement et des partenaires d'œuvrer au relèvement des zones affectées par le cyclone Mathieu.

3. Présentation du Projet « Relèvement Post Catastrophe »

- Le projet de relèvement post-catastrophe vise à soutenir le relèvement à long terme, la résilience aux chocs futurs et le développement durable, tout en répondant aux besoins immédiats dans les régions touchées par les catastrophes naturelles. Afin d'atteindre les résultats attendus, le projet devra renforcer la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre liées aux efforts de relèvement.
- Le projet portera également sur la restauration des moyens de subsistance par différents moyens : mesures d'urgence en faveur de l'emploi dans la gestion des déchets organiques et des débris, réhabilitation des infrastructures communautaires, des mesures pour réduire le risque de criminalité dans les zones sensibles ciblées par le projet pour créer un environnement de vie plus sûr et autres initiatives menées par la communauté ; formations pour la diversification des moyens d'existence ; et génération de revenus issus de l'agriculture et d'autres chaînes productives à court, moyen et long

termie. Le projet favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant qu'objectifs clés pour « reconstruire en mieux » en Haïti.

4. Commentaires / questions

- En réponse à une question sur l'implication des maires et des directions départementales dans la phase opérationnelle, le PNUD souligne que l'appui aux autorités locales est l'approche de mise en œuvre du projet. Le PNUD est un opérateur d'accompagnement technique et financier. Au niveau opérationnel, le PNUD travaille en étroite collaboration avec les maires et les autorités départementales sur le terrain. Le MPCE, en tant que lead pour le groupe relèvement rapide, joue également un rôle central de coordination au niveau départemental à travers les réunions mensuelles dans les départements. Les nouvelles contributions attendues pour la mise en œuvre du projet prioriseront le renforcement de la gouvernance à tous les niveaux et le relèvement économique à moyen et à long terme.
- L'association des maires de la Grand-Anse a entamé un travail exceptionnel avec le PNUD et remercie les bailleurs d'avoir appuyé les plans de relèvement dans le département. Le maire de Moron et président de l'association des maires de la Grand-Anse s'est félicité de la collaboration avec le PNUD depuis 2016, en particulier les activités « cash for work », et la distribution de semences et de plantules. Dans le plan de relèvement, il y a des points très intéressants tels que la distribution de semences, l'appui aux femmes. Le travail a été fait de concert avec la mairie. Il souligne que toutes les communes de la Grand-Anse sont un témoignage vivant de l'appui reçu du PNUD.
- Pour les maires, la restauration des maisons reste un besoin urgent.
- Une meilleure coordination entre les différentes instances étatiques et internationales renforcerait l'efficacité de l'aide.
- Pour le Japon, le relèvement doit être plus rapide. Le Japon a constaté les dégâts de Mathieu et a pu appuyer rapidement. L'idée du projet est excellente du fait qu'elle adresse la question du relèvement. Le Japon a encadré certaines initiatives ponctuelles immédiatement après le désastre et va continuer à appuyer les actions de relèvement. Haïti est un pays comme le Japon qui subit aussi les conséquences des désastres naturels.
- Le PNUD a indiqué que les négociations se poursuivent avec plusieurs bailleurs pour la mobilisation de ressources additionnelles. Il y a un très grand espoir qu'à la fin de

l'année ou au début de l'année prochaine, des contributions importantes seront reçues pour la mise en œuvre du projet.

5. Recommandations

- Assurer la présidence du comité de pilotage par le Ministre de la Planification pour donner les orientations stratégiques et l'élan nécessaires à l'implication des directions départementales dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.
- Le renforcement du rôle du Ministère de la planification au niveau départemental est donc recommandé.

Signature du compte rendu du Comité Local d'Evaluation de Projets

Madame Yvonne HELLE

Directrice principale du PNUD



Monsieur Aviol FEURANT

Ministre de la Planification et de la Coopération Externe

